



Personne en grand danger moral

Par **neu danielle**, le **06/01/2014** à **13:48**

ma soeur qui a 84 ans se trouve sous l'emprise de sa fillernqui l'isole de tout le monde et de sa famille,qui l'insulte en lui disant qu'elle est une mauvaise mere et qui la depouille de son argent ma soeur parle de se suicidernj'abite loin et je ne sais que faire si je fait des remarque à ma niece cela retombe sur ma soeur j'aimerais qu'une anquête soit faite mais je ne sais pas à qui m'adresser ma soeur habit dans l'ariege et moi en bretagnernmerçi de me conseiller

Par **Pingouin63**, le **06/01/2014** à **14:28**

Bonjour,rnrnA mon sens, vous pouvez vous adresser à une assistante sociale qui pourra vous indiquer les personnes à contacter et les démarches à effectuer.rnrnDans un cas comme celui-ci, l'abus de faiblesse paraît possible, mais seuls les services sociaux seront à même de statuer s'il y a lieu d'intervenir. En effet, si votre sœur est saine d'esprit et en pleine possession de ses moyens, il n'y aura pas grand-chose à faire...rnrnBon courage.